

HERVE Conseil communal

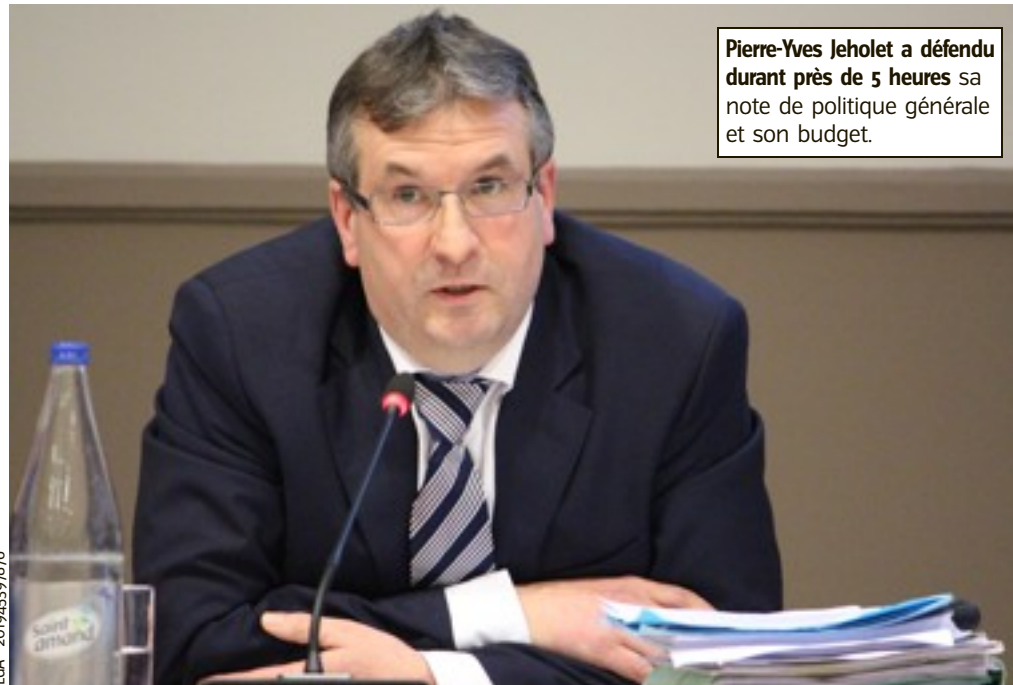
Budget et note : 280'.. pour convaincre ?

La note de politique générale et le budget 2013 ont animé un conseil communal d'une durée record avec plus de 7 heures de débat.

● Pierre LEJEUNE

Pas de surprise, hier soir au conseil communal. La forte assemblée – une centaine de personnes – fut l'un des signes que quelque chose allait se passer. On n'avait plus vu autant de monde depuis l'installation du conseil communal, le 3 décembre dernier.

Depuis plusieurs jours, les déclarations des uns et des autres ainsi que cette fatidique date du 18 mars annonçaient la couleur, ou plutôt le débat des couleurs... politiques. Et dès le début du conseil, les spectateurs n'ont pas été déçus. C'est la députée cdH Marie-Martine Schyns qui, la première, prit la parole pour interpeller le bourgmestre. «Le budget a été présenté à la presse vendredi, c'est peut-être la grande mode mais ce n'est pas notre idée de la démocratie. [...] On a l'impression que le débat est confisqué.» Première se-



Pierre-Yves Jeholet a défendu durant près de 5 heures sa note de politique générale et son budget.

EdA - 201945397876

cousse qui n'a pas fait vaciller le bourgmestre. «Bien ! On nous a déjà fait ce genre de reproche. Nous avons informé le personnel des mesures, nous avons eu un débat en commission et n'est-ce pas légitime d'expliquer, calmement via la presse, les idées de la majorité pour la population. Mais je vous rassure, le débat sera serein.» Marie-Martine Schyns n'avait pas le temps de prononcer un mot de plus qu'elle était rappelée à l'ordre par Thierry Lejeune, le pré-

sident du conseil. «Attends Marie-Martine, il faut remettre les pendules à l'heure. J'ai demandé avant le conseil s'il y avait des questions d'actualité. Si ceci n'est pas une, qu'est-ce que c'est ? Le débat est clos, on passe au point un.» Le ton était donné.

Présentation de la note de politique générale et du budget

Le groupe HDM est passé au nœud du conseil du jour, la déclaration de politique générale

et la présentation du budget (voir le détail complet dans notre édition du samedi 16 mars). Durant 2 h 45, le bourgmestre a expliqué sa vision, sa philosophie, pour la mandature. Chaque échevin a pris le temps de détailler ses compétences et ses objectifs. Marianne Dalem est revenue sur le coût énergétique des bâtiments scolaires et sur le montant du transport. «On réduit le montant habituel (de 30 000 € à 24 000 €) et le bus sco-

laire sera vendu. La nécessité d'organiser un transport sera étudiée au cas par cas. Nous avons déjà commencé quelques aménagements avec la sécurisation du parking de l'école de Grand-Rechain.» Jean-Pol Dellicour (échevin des sports, HDM) évoquait la mise en place d'un challenge du respect et du fair-play, Damien Quittre (opposition, Écolo) insistait pour retrouver le calme, dérangé par les chuchotements de ses «collègues» de l'opposition et HDM clôturait sa (longue) présentation sur le coup de 22 h 45.

Deux heures de débat

Socialistes, humanistes et écologiste interpellèrent le bourgmestre qui se demande toujours quelles sont les mesures proposées par l'opposition pour réaliser des économies. José Spits revenait sur son projet de parking pour tenter, une fois de plus, de défendre son «opération blanche», ce qui clôturait les deux heures de ping-pong entre arguments de l'opposition et répliques de la majorité. La note de politique générale et le budget allaient finalement être adoptés majorité contre opposition (voir ci-contre) et, à 0 h 44, les élus pouvaient passer aux 43 autres points de l'ordre du jour. ■

ÉCOLO

« Quel avenir pour Herve ? »

Damien Quittre fut clair et bref : «Je partage le constat d'HDM, il n'y a jamais eu de situation maîtrisée en 12 ans et c'est un budget mal né. Ceci dit, j'ai du mal à voir où l'on va, quel sera l'avenir... Pour moi, le projet d'avenir n'est pas suffisamment clair. Il y a du bon (la CCATM, la lutte contre les incivilités, l'agence immobilière sociale...) mais aussi du moins bon. Je pense à cette démarche qui consiste à critiquer les autres niveaux de pouvoir alors qu'on y a été impliqué à un moment ou à un autre, aux transferts des charges pour les allocations de chômage alors que c'est une décision libérale... Enfin, je ferai remarquer qu'on dit qu'il n'y a pas de diminution de l'emploi à la commune mais ne pas remplacer 6 personnes c'est diminuer le personnel de 6 équivalents temps plein. Je suis compréhensif mais pas convaincu dans les pistes d'avenir.» ■

PS

« Un effort équitable ? »

Nicole Roumans avait plusieurs questions. «Votre première solution réside en une rage taxatoire, ensuite vous prenez une série de mesures qui nous semble incohérentes comme le doublement des frais de réception. [...] En terme de culture, vous parliez de logique cohérente. Où est-elle ? Les deux festivals qui montent (Paroles d'Hommes et le Bel'Zik) perdent 20 % de subventions. La scène du Bocage perd 9,5 % et les organismes d'éducation permanente 39 %. L'effort demandé est-il équitable quand on voit qu'il n'y a pas de changement pour le C.H.A.C., la Mizwète, les Rues du Bocage ou la Ligue des Familles ? Et que dire de la diminution drastique de 71 % des subventions aux manifestations et clubs sportifs ? Je m'étonne aussi de la suppression des frais de formation des enseignants. Au social, les subventions d'aide aux personnes handicapées sont diminuées (5 000 € au lieu de 19 500 €) [...] C'est un choix significatif de l'idéologie libérale.» ■

CDH

« On n'a pas mal géré »

Marie-Martine Schyns était la plus attendue. «Il y a vraiment beaucoup de généralités et peu d'idées concrètes dans cette note. Vous comptez poursuivre des actions que nous avons initiées ; si le projet c'est de faire la même chose, alors le citoyen a été dupé. Mais surtout, où est le grand projet fédérateur pour Herve ? Il n'y a pas de ligne de conduite. Nous allons voter contre le manque de vision de la note. Pour le budget, il faut travailler chaque année et il n'y avait pas de trou, la Ville n'était pas mal gérée. Ce qui déséquilibre le budget, ce sont les transferts vers le CPAS. Vous avez laissé filer le budget du CPAS. Vous avez vendu du rêve et c'est le grand écart entre les promesses et la réalité. Il ne fallait pas promettre. Enfin, pourquoi ne pas diminuer le subside au club des entreprises pour l'affecter aux œuvres d'aides aux personnes handicapées ? » ■

HDM

« On assume nos choix »

Pierre-Yves Jeholet : «Damien, il n'y a pas d'incohérence. Nous n'avons pas d'influence sur Obama ou Merckel. Vous parlez d'absence de mesures mais la note est une philosophie, il y aura des mesures. Le personnel ? Il n'y a pas de licenciement. Nicole, le budget du CPAS a été accepté unanimement et les réceptions sont toutes regroupées, c'est moins cher. Les commissions ? On en a retrouvé une de 1993 ! Si c'est pour manger de la tarte, il y a des clubs de seniors. La formation des enseignants ? Les directeurs d'écoles n'ont rien demandé. Les handicapés ? On a supprimé les subsides pour les clubs hors de notre commune. Marie-Martine, je ne sais pas comment vous auriez appliqué votre programme. Les subsides ? Il nous reste une enveloppe mais on veut savoir ce que font les clubs. Une duperie ? Les citoyens ont fait un choix, on prend nos responsabilités. Un budget trompe l'œil ? On a supprimé 1 000 € pour les repas à domicile... ce sont des chèques restos d'enseignants ! » ■

Redevances modifiées

On vous en a déjà parlé dans notre édition de samedi, plusieurs redevances herviennes sont modifiées.

Documents administratifs La délivrance de documents administratifs sera majorée. Les documents gratuits resteront gratuits mais, par exemple, une demande d'arbre généalogique passera de 2 à 15 €. Les frais d'urgence seront également augmentés.

Redevance pour le prêt des livres Afin de couvrir le prix d'achat des livres, le prix de location augmentera de 50 %. Là où 20 cents suffisaient, il faudra désormais en sortir 30.

Redevance de la publicité Les publicités gratuites devraient rapporter 5 000 € de plus dans les caisses de la commune.

Redevance sur les inhumations, sépultures et mise en columbarium Les montants ont été adaptés afin de couvrir un coût vérité.

Redevance pour les renseignements administratifs Ces documents coûteront 2 € au lieu d'1 €. ■